

L'ÉLECTORAT CONSULTÉ SUR LES QUESTIONS

Un questionnaire sera soumis aux prochaines élections municipales. — Le Bureau en faveur

LES QUESTIONS

Les autorités municipales songent sérieusement à soumettre aux électeurs un questionnaire relatif à la compagnie des tramways. Le Bureau favorise ce nouveau plébiscite et le recommandera lundi soir au Conseil de ville.

Un cycliste fuit après l'accident

Mme F. W. McRae, 381 avenue Bronson, a été renversée hier soir par une bicyclette à l'angle de la rue Somerset et de l'avenue Bronson. Le cycliste continua sa route sans porter secours à la blessée. La police est à ses trousses.

M. DALBIS chez les Dominicains

Une série de quatre leçons sur le Transformisme sera donnée au Convent des Dominicains, 95 avenue Empress, samedi et dimanche après-midi.

BOURGET, ONT.
Euchre par les Pères de Famille
Au profit de l'église.
DIMANCHE, LE 6 NOVEMBRE, A 8 HEURES
Programme varié. Fanfare de Rockland.
Entrée: 25 sous. Prix de présence, \$2.50.

LES BAS PRIX de LECLAIR

Sont le Sujet de Conversation des Bonnes Ménagères

Nous sommes installés pour vous servir des viandes fraîches et de haute qualité en tout temps de l'année. Poursuivant sa politique de rendre plus gais les foyers en ces temps de dépression, notre organisation vous offre cette semaine des viandes de haute qualité aux prix de la qualité inférieure.

ROTI DE JEUNE LARD FRAIS.	9c
JAMBON FUME.	13c
ROTI DE BOEUF DE L'OUEST.	9c
Paleron désossé. La livre	12 1/2c
ROTI DE BOEUF DE L'OUEST.	12 1/2c
Epaule, roulé, désossé. La livre	15c
STEAK DE BOEUF DE L'OUEST.	15c
Ronde. La livre	15c
STEAK DE BOEUF DE L'OUEST.	15c
Sirloin et T.-Bone. La livre	15c
PRIME RIB DE BOEUF	15c
Roulé et Désossé. La livre	15c
FOIE DE BOEUF OU DE LARD.	3c
FESSE DE LARD.	9c
HAMBURG STEAK.	9c
BUDIN ROUGE.	10c

Nos Viandes Fumées marque "UNIQUE" sont excellentes.

Confiez-nous vos commandes par téléphone.

Rideau 532

O. LECLAIR, Limitée

Angle des rues Clarence et By Ward Sur le Marché.

LIVRAISON dans TOUTES les PARTIES de la VILLE.

UN BEAU SUCCÈS DE LA "RAMPE"

Les artistes de la Rampe ont remporté un excellent succès hier soir dans l'interprétation de la pièce "Les Petits", de Lucien Nepoly, à la salle Ste-Anne. La séance marquait l'inauguration des soirées artistiques dans la nouvelle salle de théâtre de Ste-Anne. La pièce a été rendue devant un auditoire très nombreux.

Adrienne Lapointe est condamnée ce matin à un mois

Mlle Adrienne Lapointe, âgée de 40 ans, 59 1/2 rue Nelson, a été condamnée en cour de police ce matin à un mois de prison pour avoir infligé des brûlures graves à Raymond Menchetti, 46 rue Nelson. Elle était incarcérée depuis son arrestation lundi soir.

POUR AVOIR EBOUILLANTE LE JEUNE RAYMOND MENCHETTI — CLEMENCE REFUSEE.

Mlle Adrienne Lapointe, âgée de 40 ans, 59 1/2 rue Nelson, a été condamnée en cour de police ce matin à un mois de prison pour avoir infligé des brûlures graves à Raymond Menchetti, 46 rue Nelson. Elle était incarcérée depuis son arrestation lundi soir.

Réunion annuelle de l'Association Municipale hier

LES COMMISSAIRES McCANN ET GELBERT PARLENT DE LA FORME D'ADMINISTRATION.

Les commissaires D. McCann et G. M. Geldert et les échevins E. P. McGrath et W. Hamilton ont adressé la parole hier soir à la réunion annuelle de l'Association Municipale Dahoisite, tenue à l'école publique de la rue Cambridge.

RAE HALLIDAY EST SUPPLANTÉ

Rae Halliday, qui depuis quatre ans dirigeait le bureau de placement provincial à Ottawa, est à Toronto pour s'expliquer avec ses chefs. Son poste a été rempli par W.-E. Ferris, ancien directeur du bureau de Cobalt.

BAYSHORE, N.-Y., 4. — La police a annoncé hier soir qu'un tableau d'huile évalué à \$50,000 a été volé ici, à la résidence de Mme Margaret Albins. Ce tableau est "La Tentation d'un Saint" par La-fosse.

QUATRE AUTRES MILLIONS SONT VENDUS JEUDI

L'Imperial Tobacco souscrit un million de dollars à l'emprunt de 20 ans.

ENCORE 24.000.000

MONTREAL, 4. (P.C.) — La campagne pour l'emprunt du Dominion du Canada s'est rapproché de 4.000.000 dollars de son objectif aujourd'hui. Cette somme a été souscrite par les placiers jeudi dans différents parties du pays, selon les rapports reçus aux quartiers-général de l'emprunt à Montréal.

Reunion annuelle de l'Association Municipale hier

LES COMMISSAIRES McCANN ET GELBERT PARLENT DE LA FORME D'ADMINISTRATION.

Les commissaires D. McCann et G. M. Geldert et les échevins E. P. McGrath et W. Hamilton ont adressé la parole hier soir à la réunion annuelle de l'Association Municipale Dahoisite, tenue à l'école publique de la rue Cambridge.

CERCLE ALBERT DE MUN

Le Cercle ouvrier Albert de Mun tiendra une réunion inter-cercle, dimanche prochain, à 1 h. 30 au Secrétariat des Syndicats Catholiques.

François-G. Ardouin
COMPTABLE AGREE
(Ontario et Québec)
505, Edifice Plaza, Ottawa, Can.
Tél: Rideau 149-2465
8, rue Langevin, Hull, Canada
Téléphone: Sher. 7466

Tête en Fromage
2 bols 25c

E. THERIAULT
220 Dalhousie Tél: R. 708

Toujours les plus bas prix Chez

J.-H. MONETTE

149, Laval, Hull, Sher. 4080

Boudin gras au sang de lard. La livre	10c
Roti de mouton dans l'épaule. La livre	8c
Quartier de mouton. La livre	6c
Gignot d'agneau. La livre	12c
Chops d'agneau. La livre	10c
Quartier de jeune lard. La livre	8c
Steak de boeuf 3 livres	25c
Saucisse au lard 3 livres	25c
Boeuf haché 3 livres	25c
Tranches de lard 2 livres	25c
Chops de lard 3 livres	35c
Roti de boeuf dans le filet. La livre	12c
Roti de boeuf. La livre	6c
Beau Roti de Veau. La livre	7c
Mouton à bouillir. La livre	5c

Beau choix de Jambon et Lard Salé

Sculpture française contemporaine, sujet de cette conférence

Monsieur Louis Réau, conférencier officiel de l'Alliance Française, mardi prochain.

"La sculpture française contemporaine: Bourdelle et Despiau." Tel est le sujet de la conférence qui sera donnée mardi soir prochain, au Château Laurier, par Monsieur Louis Réau, conférencier officiel de l'Alliance Française d'Ottawa.

LES CONCERTS

Émile Boucher

Le merveilleux interprète de la chanson canadienne est ovationné, hier soir, à la séance inaugurale des activités du Cercle Littéraire et Scientifique de l'Institut Canadien-Français. — Allocutions de MM. Charpentier et Barbeau.

Émile Boucher, ténor bien connu de la capitale et collaborateur de Charles Marchand, dans la revue de la chanson française au Canada, s'est révélé un interprète des plus exquis de la chanson canadienne, hier soir, à l'inauguration de la saison, au Cercle Littéraire et Scientifique Canadien Français d'Ottawa. Dans le salon de l'Institut, un auditoire nombreux et apprécié fut en ovation bien méritée à cet apôtre de la chanson de "chez-nous".

M. le commissaire Fulgence Charpentier, président du Cercle, présenta l'artiste de la soirée et son accompagnateur, Wilfrid Charette, organiste et pianiste virtuose. A M. Marius Barbeau, conservateur de notre trésor national de chansons canadiennes, revenait la tâche de n'est pas juste dans les circonstances — de remercier MM. Boucher et Charette. Il profita de l'occasion pour exprimer l'appréciation de tout l'auditoire. "Pour moi, ce fut un vrai régal et je suis certain que ce fut pour tous", dit-il.

M. CHARPENTIER
Le président du Cercle Littéraire prononça l'allocution suivante: Messieurs, Qu'il me soit permis au début de cette année académique de vous présenter les vœux de bienvenue au nom du Cercle littéraire et scientifique de l'Institut Canadien Français. On dit en France que "tout finit par des chansons". Dans le cas, la saison ouverte par des chansons, et nous croyons que cette manifestation artistique et française que nous devons, ce soir, au talent de MM. Émile Boucher et Wilfrid Charette, sera pour nous de bon augure. Le programme initial sera comme la marche d'ouverture qui mettra en branle le mouvement littéraire qui doit se prolonger jusqu'en mai prochain, d'une façon extérieure, par des séances auxquelles

Verdict de mort accidentelle du jury du coroner

ON RECOMMANDE AUX AUTORITÉS D'ENLEVER LE PERMIS DU CAMIONNEUR QUI TUA MADAME MORIN.

Après avoir entendu les témoignages de quinze personnes, le jury du coroner qui a fait l'enquête sur la mort de Madame Marie Morin, mère de dix enfants, de Saint-Joseph d'Orléans, a rendu, hier soir, un verdict de mort accidentelle. La séance eut lieu, à l'hôtel de ville d'Eastview sous la présidence du coroner R.-M. Cairns, M.D.

M. Paul-E. Tassé élu président des Maîtres-Barbiers

M. Paul-E. "Rouge" Tassé, barbier bien connu du Château Laurier, a été élu président de la nouvelle association des Maîtres-Barbiers d'Ottawa, à la première réunion régulière tenue au numéro 45 1/2 rue Sparks.

POURQUOI PAYER PLUS CHER?

Suivez la foule chez H. Monette
121, rue Du Pont - Hull
Tél: Sher. 1012

Roti de Lard. La livre	8c
Steak de Boeuf Boudin, blanc et rouge	livres
Viande hachée Saucisse Côtelette de Lard	pour 25
Roti de Veau, fessé. La livre	11c

ON DEMANDE DES COPIES DU "DROIT"

Pour compléter une collection, il nous faudrait les copies suivantes du "Droit":
6 mai 1932;
6 février 1932;
5 février 1932.

La récompense sera partagée entre quatre

Le chef Émile Joliat, de la police d'Ottawa, a fait savoir au Bureau des commissaires qu'il partagerait également entre les personnes suivantes la récompense de \$1.000 offerte pour l'appréhension du meurtrier du jeune Lavigne: S.-R. Vinberg et H. Ash, de Montréal; Denis Mirabelle et Richard Faulkner d'Ottawa.

UNE ANELIORATION

L'ingénieur préparera, à la demande de M. McCann, un rapport

Grand Événement — 900 Paires de BAS DE SOIE 95c

Sous-types de la classe de \$1.50

C'est le bas épais plus chaud Service-WEIGHT dont vous avez besoin pour la température plus froide — à prix beaucoup moindre que vous le payez d'ordinaire. De fil de soie pure, avec trepointe de lisière et talons français. Fabriqués par des maisons en vue, ces bas sont appelés sous-types parce que l'inspection rigide à laquelle ils sont soumis a révélé des défauts insignifiants — rien pour en affecter la durée. Dix nouvelles nuances. Pointures 8 1/2 à 10 1/2.

Murphy-Gamble Limited

concernant le nivellement de la butte de l'intersection des avenues Bronson et Laurier. Cette amélioration assurerait une voie directe à cet endroit tout en donnant du travail aux chômeurs.

meta, grâce à ce que fournissent les autorités fédérales et provinciales un total de \$33.000.

ATTENTION

Poêles, fournaises, charnues, marquez A. Bélanger, Ltd., de Montmagny. Poêles électriques, Hot Points, Réparés usagés. Tuyaux de poêle. Réparés poêle. Prenez poêle en échange. Comptant ou à crédit.

ALFRED DALPE
33 rue York — Rideau 934

AUBAINES DE SAMEDI

Chaleur! Confort! Valeur!

PALETOTS \$10.00

Un assortiment complet de modèles ulsters et guards qui ont été confectionnés suivant notre prototype de \$18.50. Comprenant des ulsters walter bleus, entièrement doublés de peluche, mi-doublés de satin art lustré. Tailles 34 à 42

Un groupe de Paletots de la meilleure confection, en chics styles guards, tubulaires, ulsters et carrés. Pour les hommes de toutes les corpulences. Se présentent dans les plus nouvelles teintes brunes, bleues, grises et autres nuances toujours populaires. Tous joliment doublés. Toutes les tailles

\$14.50

MANTEAUX GARNIS DE FOURRURE POUR DAMES

Manteaux d'hiver pour dames, en Chongo, Crêpe de laine et Broadcloth, joliment conçus et à ravissante garniture de Lynx d'Arabie, Inbitwin, Renard et plusieurs autres garnitures de fourrures. Tous chaudement entredoublés. Toutes les tailles.

\$9.95

Manteaux d'hiver pour dames, en Chongo, Crêpe de laine uni et diagonales, tous joliment garnis de fourrures et chaudement entredoublés. Toutes les tailles. Valant jusqu'à \$24.50.

\$14.95

Manteaux Juvéniles \$2.95

Manteaux de melleton bleu doublure de flanelle rouge, boutons de cuivre, joliment confectionnés, élégants, chauds et confortables. Samedi seulement.

TOUTES GARANTIES DE PREMIERE QUALITE!

Chaussures en Caoutchouc

Claques de Fantaisie POUR DAMES
Nouveau style finis mouchés. Noires et brunes. Différentes tailles. Pointures 2 1/2-7 89c

Pour Hommes . . . 79c
Pour Dames . . . 65c
Pour Garçons . . . 69c
Pour Enfants . . . 55c

Combinaisons Envers Duveteux pour Hommes

1ère qualité, envers chaud duveteux, et à prix spécial pour cet événement. Tailles 32 à 46.

\$1.15

Camisoles et Caleçons

Camisoles et caleçons de 1ère qualité, envers chaud duveteux. Tailles 34 à 63c

63c

Combinaisons pour Garçons

Combinaisons à envers duveteux pour garçons, véritable 1ère qualité, très chaudes. Faites par un confectionneur bien connu. Toutes les tailles . . . 83c

83c

Rues York et William

F. SLOVER DEPARTMENTAL STORE

MARCHE BY

HULL, VENDREDI 4 NOVEMBRE 1932

Des suggestions faites par l'association des propriétaires de Hull

Afin de les protéger contre la perte totale des loyers et des propriétés

LES LOCATEURS

Le cas de ceux qui n'ont que leur habitation pour tout bien.

REQUÊTE À QUÉBEC

Nous publions ci-dessous une correspondance échangée entre l'Association des propriétaires de Hull et le conseil de ville au sujet de la question des loyers dus par les sans-travail devenus incapables de les payer.

L'Association demande que les locataires qui ne sont pas payés par les locataires qui chôment puissent partager ces secours dans une mesure qui leur permette au moins de faire face à leurs plus pressantes obligations de propriétaires et de contributeurs fonciers.

Par l'intermédiaire du greffier H.-L. Leblanc, le conseil a répondu à l'Association qu'il faisait immédiatement des instances auprès du Comité provincial du chômage pour qu'il fasse droit à sa requête.

L'Association des propriétaires de Hull vous remercie pour votre lettre en date du 18 de ce mois, et en réponse, il nous fait plaisir de soumettre au maire ainsi qu'au conseil municipal, un aperçu des problèmes des propriétaires, causés par les jours de disette que nous traversons, et quelques moyens que nous croyons propres à y remédier.

Lors d'une entrevue avec le maire avons attiré l'attention de ces derniers sur la question des loyers et des taxes; deux items absolument ignorés dans la distribution des "fonds de secours" avec le résultat que les citoyens qui sont secourus reçoivent des vivres, des vêtements, du chauffage, etc., mais ne sont pas logés, à moins d'être au chômage de quelque propriétaire, ou, s'ils sont eux-mêmes propriétaires de leur logis, ils risquent grandement de la perdre pour les taxes.

LE LOCATEUR. Premièrement l'ensemble le cas d'un propriétaire de terrains et immeubles loués à des gens dans l'impossibilité par des fonds de secours. Le propriétaire ne reçoit aucun loyer pour la propriété en question et doit cependant payer ses taxes. Plusieurs membres de l'Association ne reçoivent même pas de leur locataires la somme requise pour couvrir les taxes dues sur ces mêmes propriétés. Qu'arrivera-t-il à la fin? Si la loi est mise en vigueur, les propriétaires verront vendre leurs biens. Plus heureux sont l'épicier, le boucher et le marchand, etc., eux aussi fournisseurs des infortunés chômeurs, ils reçoivent du gouvernement ou de la ville le paiement complet de leurs marchandises. Il ne semble raisonnable ni juste de payer l'un et non l'autre; le propriétaire a les mêmes droits d'être payé pour ce qu'il fournit. Il est facile de comprendre ce qui arrivera si les propriétaires sont forcés, faute de fonds, de perdre leurs propriétés. La ville sera en possession d'une foule de terrains ne lui rapportant aucun revenu.

LE PROPRIÉTAIRE. Vivons maintenant le cas d'un individu dont le seul avoir est la maison qu'il habite et qui représente toutes ses économies. Supposons qu'il soit sans travail et soutenu par les secours directs. Il recevra des provisions, des vêtements, etc., mais n'ayant pas d'autre revenu il ne peut donc pas payer ses taxes. Nécessairement il faudra payer les rétrécissements. Comment? Le conseil a-t-il l'intention de vendre cette propriété à sa prochaine vente de taxes, et augmenter les malheurs contre lesquels se débat cet infortuné? Ou bien le conseil lui remettra-t-il sa dette comme il le fait pour certains veuves? Quelle est la différence entre ce dernier cas et celui du premier propriétaire? Nous n'en voyons aucune. A notre point de vue, les deux méritent le même traitement puisque les deux arrangent avec les autorités du Club "Ottawa Riders Jr" en vue d'une partie dimanche au Parc Flora.

Il y aura pratique de signaux de soir à la salle B. & B., rue Laurier, Hull. Que tous les membres du Club Hull soient présents sans exception.

cas étudié plus haut, et que nous pourrions appeler "propriétaire-locataire", la ville l'aiderait en lui accordant une réduction de taxes.

2.—Nous demandons aux propriétaires une liste des propriétés occupées par des chômeurs, le nom des familles qui les habitent etc. D'autres part nous verrions les locataires d'avoir à traiter la question du loyer, avec et par l'entremise des autorités du fond de secours.

3.—Que le conseil nomme des représentants chargés de rencontrer les officiers de l'association et autorisés à discuter et fixer les sommes payables aux propriétaires. Lesquelles sommes devraient être au moins assez élevées pour couvrir les taxes, plus un pourcentage des assurances et des réparations, etc. Il faut compter que les épiceries, etc., ne sont pas livrées au prix ordinaire.

4.—Il y a possibilité, que tous ceux qui reçoivent de l'aide soient appelés à faire quelque travail: élargir, réparer, nettoyer les rues etc., etc. Plusieurs travaux peuvent ainsi être faits sans que la ville augmente ses dettes d'améliorations locales.

5.—Que le montant requis pour le maintien d'une famille pendant une semaine soit fixé, et que les membres de cette famille en état de travailler soient appelés à partager les heures de travail. Par exemple, supposons que la ville paye 40c de l'heure, et que le soutien d'une famille exige \$12.00 par semaine. Les hommes et jeunes gens de cette famille auraient à fournir 30 heures de travail. La ville pourrait diriger les travailleurs en divers groupes et les employer soit à réparer, nettoyer ou embellir la ville. Le coupon de \$12.00 donné en retour serait divisé en quatre parties: pour l'épicier, le marchand, le chauffage et le loyer. Le montant de loyer serait tel que fixé dans la troisième suggestion. Les propriétaires accepteraient ces bons et les retourneraient à la ville en paiement de leurs taxes.

Ces suggestions démontrent clairement le point que nous voulons établir et qui est de bien montrer que le paiement du loyer doit être fait à un propriétaire qui loge des chômeurs ou à un propriétaire dans le besoin afin de lui permettre de payer ses taxes. Nous croyons que le logement aux chômeurs devrait être placé sur la même base que les autres nécessités de la vie.

Présentement les travailleurs de la ville sont payés avec des bons signés par l'ingénieur de la ville. Un propriétaire peut-il accepter ces bons en paiement de loyer et les retourner à la ville en paiement de ses taxes?

Dans d'autres provinces les loyers sont payés à même les fonds de secours et rien des conditions stipulées par le fédéral ne défend de le faire.

L'Association apprécie hautement une entrevue avec le maire et son conseil, à une date très prochaine, à la fin de ce mois, et de poser la question de ce qui est important. Nous sommes prêts à faire tout en notre pouvoir pour amener la solution de ces épineux problèmes.

L'Association des propriétaires de Hull, P.-V. Leduc et W.-F. Hadley, Présidents conjoints

Une autre classe de propriétaires mérite aussi notre attention: ceux qui possèdent une propriété sur un terrain loué, et doivent payer la loyer du terrain à son propriétaire et les taxes à la ville.

LA REPONSE. Le 31 octobre 1932. MM. P.-V. Leduc et W.-F. Hadley, Présidents conjoints, L'Association des propriétaires de Hull, Hull, P.Q.

Messieurs, Je suis heureux de vous informer que les membres du conseil de la ville de Hull, réunis en comité le 28 octobre dernier, ont pris connaissance de votre lettre du 24 octobre.

Après une étude approfondie des suggestions contenues dans votre lettre au sujet du paiement des loyers, Messieurs les membres du conseil ont chargé le greffier de faire des instances auprès du Comité de Secours contre le chômage à Québec, pour fournir le logement aux nécessiteux tout aussi bien que la nourriture, le vêtement et le combustible.

Il me fera plaisir de vous faire part du résultat des démarches du conseil de la ville de Hull au sujet de cette question.

Votre tout dévoué, (Signé) H.-Léon Leblanc.

Le club de rugby "Hull" joue dimanche

SUGGESTIONS. Après avoir étudié les questions mentionnées dans notre association croit pouvoir suggérer les moyens suivants:

BLESSÉS DANS UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

Pour éviter un piéton marchant d'une façon étrange, la machine va dans le fossé.

Quatre personnes de Hull ont été blessées dans un accident d'automobile, chemin de la Montagne, vers neuf heures hier soir. L'une d'elles est gravement blessée. L'autre qui la transportait roula dans un fossé.

Le chauffeur raconta au constabable Emile Carpentier détaché sur le lieu, que voulant éviter Daniel Currie, cultivateur de Hull-Sud, il alla donner dans le fossé. Currie marchait d'une façon étrange. Plus tard, il fut arrêté par la police de Hull sous accusation d'ivresse.

Les blessés sont: Elie Renaud, 27, rue Desjardins; Mile Gabrielle Ethier, 53, rue Garneau; Mile Elieen Blackburn, 65, rue Papineau; et Alphonse Lajoie, 61, rue Principale.

Mile Ethier souffre d'une fracture d'os près du cou; Mile Blackburn, de coupures et de contusions; M. Lajoie, d'une coupure à la jambe gauche; M. Renaud n'a été que légèrement secouru.

Des gens qui se trouvaient au moment de l'accident dans un restaurant en bordure de la route, non loin de là demandèrent de l'aide. Les quatre personnes, transportées à l'hôpital du Sacré-Coeur, reçurent les soins des docteurs T. Boucher et J.-E. Ferras.

Présidentes et officières de chaque quartier

CHEZ L'ASSOCIATION DES COADJUTRICES DE L'ORPHELI-NAT STE-THERESE.

Les présidentes et les officières de l'Association des Coadjutrices de l'Orphelinat Ste-Thérèse pour chaque quartier viennent de se réunir.

Quartier 1: Mme A. Tremblay, présidente; quartier 1A: Mme J.-B. Trépanier, présidente; et Mme E. Masson, W. Barre, Cloutier, Dal-laire, assistantes; quartier 2: Mme J.-B. Morin, présidente; et Mme J.-B. Normandin, assistante; quartier 3: Mme J.-O. Bélanger, présidente; et Mme P. Parisien, Boyer, G. Drouin, assistantes; quartier 4: Mme E. Gravel, présidente; et Mme J. Mallouk, A. Larose, assistantes.

Mme G. Grignon, présidente, et Mile D. Chevreuil, Mme Dubois, Mile Alice Richer, assistantes; quartier 5: Mme H. Lalonde, présidente, et Mme Audette et G. Grand, assistantes.

Ces dames se mettront immédiatement à l'œuvre pour ramasser les contributions. La présidente de l'Association prie les membres qui ont été oubliés ou les personnes qui désiraient y appartenir de communiquer avec la secrétaire, Mme Georges Larose, 79, rue Garneau, téléphone, Sher. 4465-J.

Vie Syndicale

Mensueries Charpentiers Inc. Il y a assemblée ce soir, à 7 h. 45 pour le Comité Exécutif, et à 8 h. 15 pour l'Union. Que tous les intéressés soient présents.

Le Sec. Le Comité d'organisation de célébration du 3ème anniversaire de fondation de l'Association, a siégé hier soir, au Secrétariat. Etaients présents MM. J. Kilgore, J. Jackson, D. Meunier, R. Laporte, M. Doran et l'Aumônier Général. La soirée récréative aura lieu, à la Bourne du Travail, le samedi, trois décembre prochain. Des artistes de renom d'Ottawa et de Hull seront au programme qui sera publié bientôt. Des invités d'honneur seront invités. La soirée sera sous la présidence active du Président de l'Association, et le président de ce d'honneur de M. Henri Quévillon, 2ème vice-président de la C. T. C. C. Les membres du Comité visiteront toutes les unions d'ici le 3 décembre pour la vente des billets. On peut dès maintenant se procurer des billets aux bureaux des Unions. Tout billet donne droit au tirage d'une dinde. Que les syndicats ne manquent pas d'assister à cette Soirée Récréative, qui promet de faire époque dans l'histoire de nos PIAÏTERS.

Le Sec. M. Monette donna des chiffres en rapport avec l'entretien des sans-travail dans Hull. Les chômeurs ont déjà coûté à la somme de 100,000 dollars. Il rappela à chacun le devoir de l'aider.

M. Monette souligne le fait que, de toutes les provinces, Québec est la première dans ce temps difficiles, à avoir élaboré un plan de colonisation pour décongestionner les villes. Certains personnages et certains journaux critiquent souvent le premier ministre de Québec. On compare sa législation, dit l'orateur, à celle des provinces-secours, et tout esprit impartial admettra, du moins dans les grandes lignes, la supériorité de la législation du gouvernement de Québec sur les autres.

M. DE SALABERRY. Le président du club traita des accords de la dernière conférence économique impériale, auxquels il a été acquiescé d'une accusation de protection aux ouvriers. Il fit allusion à un discours de l'honorable Mackenzie-King, prononcé au club de Réforme de Montréal. Il termina par l'éloge de l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, et par le rappel que la base de la prospérité est l'économie. Des témoignages de sympathie ont été votés aux familles Olivier Villeneuve, Théophile Séguin et W. Lambert à l'occasion de deuil récents. La réunion était nombreuse. Plusieurs nouveaux membres ont été admis. La soirée est terminée par le chant de "O Canada".

M. MONETTE RÉPOND À CE BLÂME RÉCENT

Le mouvement de colonisation, opine-t-il, ne mérite pas ces reproches locaux.

Aux récentes critiques locales rapportées par le "Droit" sur le mouvement de colonisation au Témiscamingue en ce qui concerne Hull, M. A.-W. Monette, ex-candidat libéral aux dernières élections provinciales, a répondu par la lecture d'une lettre d'un colon de Hull à l'endroit de sa situation présente et de son opinion sur le mouvement de colonisation au Témiscamingue en ce qui concerne Hull.

M. R. de Salaberry, sous la présidence duquel, se tenait la réunion de ce soir, a critiqué les accords de la récente conférence économique d'Ottawa. Ces ententes, dit-il, ne donnent pas satisfaction au peuple. Elles sont destinées à aider plutôt le capitalisme et l'industrie qu'à protéger l'ouvrier.

M. Albert Beauséjour a également porté la parole. Il félicita le colonel R. de Salaberry, président du club, de son dévouement à la cause libérale dans la région.

CETTE CRITIQUE. Les paroles de blâme rapportées mercredi de cette semaine par le "Droit" se lisent comme suit: "Après avoir été la première ville à voter des octrois pour l'établissement de ses chômeurs sur des terres, Hull va être la dernière servie, si on la sert. On a choisi, il y a quelques semaines, une soixantaine d'hectares de terres dans le Témiscamingue, mais on nous a toujours remis, de sorte que, l'hiver arrive, sans que ces gens soient servis. Même les familles du premier contingent de hulois pour les cantons de Rumilly, Montbelliard et Deschênes n'ont pas encore rejoint leur chef. Il n'y aurait rien de surprenant qu'on vint nous dire qu'il est désormais trop tard pour envoyer cette année des colons. Et on ira disant que nos gens ne veulent pas s'établir sur des terres".

C'est en ces termes que, dans les milieux s'occupant activement de colonisation chez nous, on se plaint de la façon dont on a organisé le mouvement de colonisation vers le Témiscamingue, du moins en ce qui concerne notre ville.

"Si dans la province, on voulait tant faire de la colonisation pour diminuer le chômage dans les villes, pourquoi, demanda-t-on au "Droit", a-t-on attendu à l'automne pour mettre sur pied ce mouvement? Depuis des mois, cependant, on nous chantait que tout était prêt.

"De la façon dont les choses ont marché, on a pris le meilleur moyen, poursuivit-on, pour décourager nos gens. Les chômeurs de Hull veulent s'établir sur des terres, mais si on veut les envoyer à la veille de premières neiges, c'est inutile de prétendre vouloir faire un succès de ce mouvement de colonisation. Ce ne sont pas nos gens qui font défaut; c'est plutôt l'organisation. On aura tort de venir dire ensuite, lorsqu'on voit tous les retards apportés à l'envoi des colons choisis à Hull, que nos gens ne veulent pas s'établir sur des lots. Ils le demandent depuis longtemps, mais on semble prendre les moyens pour ne pas les envoyer cette année vers le Témiscamingue".

M. MONETTE RÉPOND. L'ex-candidat libéral dans Hull crut de son devoir de faire une mise au point. Il lut une lettre d'un colon de Hull rendu au Témiscamingue, lequel se disait content et heureux. Le gouvernement de Québec, déclara-t-il, a dépensé, l'an dernier, pour la colonisation la somme de \$1,400,000. Le fédéral, ajouta-t-il, a refusé, cette même année, la somme d'un million de dollars pour venir en aide à ce mouvement. Il lui demandait une contribution à cette fin le gouvernement de Québec. "Si l'y a, poursuivit-il, un gouvernement qui a dépensé de l'argent pour la colonisation, c'est bien celui de M. Taschereau. Le premier, il a placé des chômeurs sur des terres".

M. Monette donna des chiffres en rapport avec l'entretien des sans-travail dans Hull. Les chômeurs ont déjà coûté à la somme de 100,000 dollars. Il rappela à chacun le devoir de l'aider.

M. Monette souligne le fait que, de toutes les provinces, Québec est la première dans ce temps difficiles, à avoir élaboré un plan de colonisation pour décongestionner les villes. Certains personnages et certains journaux critiquent souvent le premier ministre de Québec. On compare sa législation, dit l'orateur, à celle des provinces-secours, et tout esprit impartial admettra, du moins dans les grandes lignes, la supériorité de la législation du gouvernement de Québec sur les autres.

M. DE SALABERRY. Le président du club traita des accords de la dernière conférence économique impériale, auxquels il a été acquiescé d'une accusation de protection aux ouvriers. Il fit allusion à un discours de l'honorable Mackenzie-King, prononcé au club de Réforme de Montréal. Il termina par l'éloge de l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, et par le rappel que la base de la prospérité est l'économie. Des témoignages de sympathie ont été votés aux familles Olivier Villeneuve, Théophile Séguin et W. Lambert à l'occasion de deuil récents. La réunion était nombreuse. Plusieurs nouveaux membres ont été admis. La soirée est terminée par le chant de "O Canada".

HALIFAX, 4.—L'inspecteur J. P. Blakney, de la police fédérale, a été acquiescé d'une accusation de complicité d'incitation au crime, par le magistrat J. L. Barnhill. Les chemineaux.

LE GRAND JURY A TERMINÉ SON TRAVAIL À MIDI

Neuf autres accusations donnent matière à procès. — Une est rejetée.

Le grand jury a trouvé qu'il y avait matière à procès dans neuf autres causes, ce matin, en cour. Dans le cas d'Alphonse Vincent, accusé d'assaut indécent, il n'a pas trouvé de fondement à l'accusation. L'honorable juge Joseph Demers a félicité les jurés de la façon dont ils avaient accompli leur travail. Ils ont visité ensuite la prison et le palais de justice. Ils feront rapport sur les améliorations qu'ils croient devoir faire.

Les neuf causes dans lesquelles on a trouvé matière à procès sont celles de George Blace, accusé de tentative de meurtre; de Louis Laberge, accusé de viol; de Joseph Roy, accusé de tentative de meurtre; de Jules Beaudoin, accusé d'homicide involontaire; de Charles Trempe, accusé d'homicide involontaire; d'Eugène Forcier, accusé de recel; et les trois autres concernent des enfants.

La première s'est instruite cet avant-midi. L'accusation originale a été changée en une accusation d'adultère grave. A quoi G. Blace a plaidé coupable. La sentence sera rendue plus tard. La deuxième a été fixée au 21; la troisième, au 10; la quatrième au 23; la cinquième, au 22; la sixième au 24; les trois dernières au 24.

Le procès d'Auréli Gagnon accusé d'homicide involontaire, a été remis au 17.

M. et Mme Aimé Guertin, absents de cette réunion

M. Aimé Guertin prie le "Droit" de faire une mise au point à propos de l'ouverture de l'hôtel Avalon. "Des journaux locaux, dit-il, ont donné mon nom et celui de mon épouse, comme si nous avions assisté à une fête d'ouverture. Je tiens à rectifier. Nous n'étions pas là."

Demain, la vente des coquelicots

C'est samedi, le 5 novembre, c'est-à-dire demain, qu'aura lieu dans Hull la vente des coquelicots, organisée par le Légiton Canadienne de Hull, les 10, 30, pour venir en aide aux vétérans.

On a pris aujourd'hui les derniers arrangements. Cent cinquante personnes, hommes, dames et demoiselles, font partie de l'organisation, sous la direction de M. Stanley Merryfield.

L'exposition des trophées continue d'attirer l'attention. Le public est cordialement invité à la visiter.

MONDANITÉS

M. et Mme Ovide Dubeau sont de retour d'un voyage à Ste-Justine, où ils ont visité des familles et occupants qu'ils n'avaient pas vu depuis 27 ans. Ils étaient accompagnés de Mme Azarias Asselin et de sa fille Julia ainsi que M. Hector Asselin, chauffeur de l'auto. Ils sont revenus enchantés de leur voyage.

Emile Boucher

(suite de la dernière page) L'un de nos concitoyens, M. Marius Barbeau, qui non seulement essaye de retracer les textes originaux, mais de retracer l'origine, le thème de nos chants canadiens dans des livres ou des articles qui font autorité. M. Louvigny de Montigny, l'ami du Bouquet de Méusine, a inséré comme des pierres précieuses dans un métal brillant des reproductions de nos vieilles chansons. Des poètes, comme Lionel Léveillé, de Montréal, prennent comme inspiration de leurs poèmes des refrains de chez nous au doux rythme obscur.

Mais dans le domaine musical, cette vague et cette vague de bon aloi ont exercé leur influence sur de hautes personnalités artistiques, et nous avons eu le spectacle de musiciens, comme Claude Champagne, faire exécuter à Paris, aux concerts de la salle Calonn, une symphonie primée et composée exclusivement de réminiscences de vieilles chansons canadiennes. Nous avons vu des auteurs distingués comme Amédée Tremblay, qui disaient, comme notre propre accompagnateur de ce soir, M. Wilfrid Charette, varier à qui mieux mieux sur des trames canadiennes, et il nous souvient d'un concert du Mouvement National où la foule enlevée rappela trois fois au programme notre modeste concitoyen pour répéter les notes légères d'une suite canadienne que nous aimions tous lui voir exécuter, ce soir, bien qu'elle ne soit pas inscrite au programme.

Cette renaissance française dans le domaine littéraire et instrumental, elle s'est revêtue avec encore plus d'ampleur dans la musique chantée.

Qui n'a pas des sanglots à la gorge en pensant à la mémoire de Charles Marchand, ce barde de notre pays, qui la ceinture déchirée aux reins, la hache sur l'épaule, une travade dans l'œil, entonnait d'une voix flexible et convaincue ces bonnes chansons de voyageurs qui soulevaient d'enthousiasme tous ceux qui ont eu le plaisir de l'entendre? Qui n'a pas gardé le souvenir ému de ces troubadours de Bytown, véritable noyau d'artistes, qui ont eu des imitateurs, et qui à l'exemple de leurs ancêtres du Moyen-Âge venaient semer la galeté et la joie, non plus sous les voûtes sombres des forteresses et des châteaux, mais dans les salles paroissiales, dans les cercles et les benquets, et jusque sous les lambris dorés des

palaces modernes du Canada et de la Nouvelle-Angleterre. Cette école vit toujours et les progrès qu'elle accomplit, elle les doit autant à son mérite qu'à son talent véritable, autant à l'excellence de ses chansons, qu'à la supériorité de l'art avec lequel elles sont exécutées. Le chanteur que vous entendrez tout à l'heure et qui incarne si bien ce groupe d'artistes, puis-je vous dire qu'il est un des plus dignes représentants, vous fournira un programme révélateur à ce sujet. Chacun des quatre groupes qu'il nous donnera a été consacré à un harmonisateur. Alfred Laliberté; l'un de nos plus grands musiciens, a déjà harmonisé au-delà de 400 de nos chansons du terroir; M. Pierre Gauthier, bien que né en France, venait d'une région si rapprochée du Canada par ses affinités et ses goûts, qu'il est devenu l'un des principaux créateurs des quatuors célèbres exécutés par les Troubadours de Bytown.

Healy Willan, un anglais de Toronto, s'est aussi intéressé à notre humble chanson, et il en a harmonisé plusieurs avec beaucoup de bonheur. Sa musique, pour différente qu'elle soit des autres qui figurent au programme, n'en respecte pas moins le caractère et le rythme. Oscar O'Brien, malgré son nom, et pour affirmer les droits de l'Irlande à l'indépendance, est un Canadien français, autrefois d'Ottawa. Il a harmonisé près de 150 de nos chansons, et il est l'auteur de délicieuses opérettes canadiennes qui ont été le succès du dernier festival de la chanson française à Québec.

M. Boucher, je n'ai pas à vous en faire l'éloge, car tous ceux qui l'ont entendue ont entendu la façon merveilleuse dont il s'acquitte de sa tâche. C'est un des apôtres de notre vieille chanson et l'un de ceux qui incarnent avec le plus de sentiment les types d'autres fois. Après avoir eu l'occasion de l'entendre sans l'applaudir à la Basilique, vous aurez l'occasion ce soir de l'écouter et de l'applaudir. M. Charette possède aujourd'hui une réputation qui dépasse les bornes de notre ville et son accompagnement est une originalité. Et maintenant, si vous le voulez bien, je clorai mes remarques pour ne pas retarder plus longtemps votre plaisir et je dirai, comme aux bonnes vieilles réunions du bon vieux temps: "En avant, la musique!"

M. E. BOUCHER. M. Emile Boucher, ténor des Troubadours de Bytown, fondé par le regrettable Charles Marchand et un des agents les plus efficaces dans le mouvement de renaissance du folklore national, a interprété quatre groupes de chansons, toutes du terroir, mais revêtues d'harmonisations de divers compositeurs contemporains: Alfred Laliberté, Pierre Gauthier, Healy Willan, et Oscar O'Brien. A ces noms ajoutons ceux de Paul Larose et de Marius Barbeau qui ont écrit les accompagnements de deux chansons que M. Boucher a données comme rappel: "Nanette" et "Elle a ravi le cœur des marinières". Ces accompagnements que M. Wilfrid Charette a joués avec un remarquable talent sont des œuvres d'art qui tiennent compte des progrès de l'harmonie moderne, du rythme et de la tonalité de la mélodie. Elles parent la mélodie sans l'étouffer; elles rehaussent une beauté qui, d'ordinaire, est toute simple et sans apprêt. L'interprète lui-même a été fort goûté. Chanter de suite plus de vingt chansons populaires sans laisser sans auditoire, bien plus, en aiguillant toujours son appétit, c'est presque un tour de force. M. Boucher a réalisé parce qu'il présente la chanson du terroir avec goût, avec art, avec âme. Il l'aime, cette chanson, pour l'avoir longuement étudiée, pour en avoir saisi la richesse, l'esprit, l'allant. Pénétrée d'elle, il l'a fait aimer et comprendre.

Le programme d'hier soir était bien agencé. Toutes les chansons interprétées étaient autant de petits chefs-d'œuvre, autant de rhapsodies musicales de la vie de nos ancêtres qui, sous bien des rapports, est notre vie à nous. L'âme humaine ne change pas. Or, nos chansons du terroir ne sont-elles pas sorties du plus profond de l'âme populaire?

M. Boucher est un vrai troubadour. Il porte partout le message de la belle chanson populaire et il le porte bien. Voici le programme de chansons qu'il interprétera:

1er GROUPE. Harmonisations de Alfred Laliberté a) Lizette b) Gal ion la gai le rozier c) A la Claire Fontaine d) Lève ton pied

2ème GROUPE. Harmonisations de Pierre Gauthier a) La Rose Blanche b) Je sais bien quelque chose c) L'An de Jean d) C'est l'amour qui les prend

3ème GROUPE. Harmonisations de M. Boucher a) Le Bonheur b) Le Bonheur c) Le Bonheur d) Le Bonheur

A. L. RAYMOND. ETABLIS EN 1891. Téléphone: — SHER 4039 SHER 4034 — SHER 4038. Angle St-Laurent et Champlain, Hull. BEURRE de Crémier Pasteurisé No 1 Pain de 1 livre 22c. SPECIAL! CHIPSO. Gros paquet. Régulier 23c, pour 18c. SARDINES "Jutland", avec clef. Régulier 10c 4 pour 25c la boîte. MOUTARDE Délicate de Boudrias. Gros baril 32 onces. Rég. 19c. Four 14c. SPECIAL INSURPASSABLE! SAVON Four laver. Grosses barres de 7 onces 10 pour 22c. Mesdames, rendez-vous ou téléphonez chez RAYMOND pour avoir votre part de ce grand Spécial. Ce savon a été fait pour nous par la Compagnie Barabou, fabricant du fameux Savon Impérial. Inutile de chercher ailleurs pour du savon de cette qualité, de grosseau de barre et surtout un Epicerie RAYMOND a la réputation que tout le monde connaît de ces grandes ventes, qui font courir les foules. Pour vous offrir ce Spécial, il a été impossible d'envelopper ce Savon mais nous vous garantissons que cela n'enlève rien de sa qualité. SPECIAL! CIDRE DE POMMES Allen, le plus délicieux. La pinte, 15c — Gallon, 50c. COCONUT Filamenté, très blanc. 1ère qualité. Rég. 23c, pour 19c. SOUPE AUX POIS Raymond "comme chez nous", la dernière sensation à la maison. Gros bol de 2 1/2 livres. La boîte 10c. SPECIAL! POMMES "Baldwin", excellentes pour cuire ou pour la table. Régulier 18c le gallon, pour 12c. CONFITURES AUX FRAISES pures "Tip Top". Faites de beaux fruits choisis. Gros pot de 40 onces. Régulier 39c, pour 29c. CIRAGE 2 ans, 1 Noir. Rég. 15c. Extra Spécial 2 pour 17c. EXTRA SPECIAL! BISCUITS Petites caisses de 3 1/2 livres, comprenant Chocolat, Coconut, Crème et Biscuits au Thé. A sortes dans chaque caisse. LA CAISSE 29c. Toute la ville accourt à l'Épicerie RAYMOND, et cela pour quelle raison? Parce que la il y a toujours une abondance de véritables abaines, parce que la on sert le client d'une manière affable, parce que la c'est tout jours gai, attrayant, en un mot, les clients accourent à l'Épicerie RAYMOND parce qu'il sont certains, par avance, d'avoir les meilleures marchandises au plus bas prix et le maximum d'attraction qu'offre le magasinage. CREME POUR FOUETTER, la nôtre à ce prix est imbattable. 29c. LA Pinte. HUITRES toujours très fraîches. Demi-douz, 30c; Chopine, 55c; Pinte, \$1.00. BONBONS "Kisses" AU MIEL. Une vraie traite. Régulier 15c 2 pour 19c. THE Noir ou Vert "Raymond". Paquet de 1 livre 39c. CAFE "Raymond", moulu en votre présence. La livre 24c, 44c, 54c. Une serviette pour le bain, 36 pouces de long, 18 pouces de large, gratis avec chaque livre. Assortiment complet de FRUITS et LEGUMES tous les jours. Rôti de Lard Avec ou sans couenne La livre 10c. DEVANT DE VEAU, au quartier. La livre 5c. TETE FROMAGEE "Raymond" 2 livres 25c. COTELETTES DE LARD "Neck Ribs". La livre 4c. BOEUF A BOUILLIR. La livre 5c. Steak de Boeuf Epaule La livre 10c. Poisson frais, fumé, salé. Huitres fraîches tous les jours de la semaine

GEOFFRION & RAINVILLE. Banquiers et Agents de Change. Obligations Gouvernementales et Industrielles. Commandes exécutées sur toutes les bourses. 18, rue Elgin, Québec 1010, 1011. HELODOR CHARRON, Gérant Dépt. des Obligations. MONTREAL OTTAWA PARIS

CHARBON ET BOIS de Chauffage, toutes sortes. Aussi — le Véritable COKE LASALLE. Qualité et service garantis. Tel: Sher. 2998. HULL COAL COMPANY, 30, rue St-Jacques — Hull. BOIS — ERABLE PUR.